



Contester ma notation

Par **Amian79**, le **04/02/2021** à **03:13**

Bonjour

Aide soignante de la FPT et titulaire depuis septembre 2019, j'ai obtenu ma première notation.

Étant en désaccord assez souvent avec ma direction, cela m'a porte préjudice sur ma notation.

J'ai refusé de signer n'étant pas d'accord avec se que l'on me reprochais.

On me reproche notemment de mettre une mauvaise ambiance d'après ma direction, l'équipe se plaindrait de moi.

J'ai souhaité une confrontation avec la fameuse équipe qui se plaind de moi, cela m'a été refusé.

Je ne comprends pas pourquoi on m'a noté en fonction de on-dis.

On me reproche de ne pas utiliser des dossiers de soins et de transmission, mais tout est noté et prouve bien que j'utilise les outils à ma disposition.

On me reproche de ne pas alerte ma hiérarchie lors

De disfonctionnement, mais mes mails ainsi que SMS ainsi que les outils à ma disposition prouvent le contraire.

Je trouve que je ne suis pas noté à ma juste valeur, j'estime que tout se qu'on me reproche peut être contredit avec tous les transmissions que j'effectue.

Je souhaiterais savoir comment faire un recours,quelles sont les démarches à suivre.

Par **P.M.**, le **04/02/2021** à **08:54**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)